Prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les SCoT

Paris, le 08 juin 2010

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Ministère de l'espace rural et de l'aménagement du territoire
Datar

l'Europe s'engage en France
avec le FEADER

Commission Européenne

Certu

Adayg
Ville et terroir solidaires, terres d'avenir

Terres en villes

METROPOLE Rennes

AURAN

La présentation

1. Les enjeux
2. AgriScoT
3. La démarche proposée
4. Les étapes de la démarche
5. Et maintenant

1 – Les enjeux

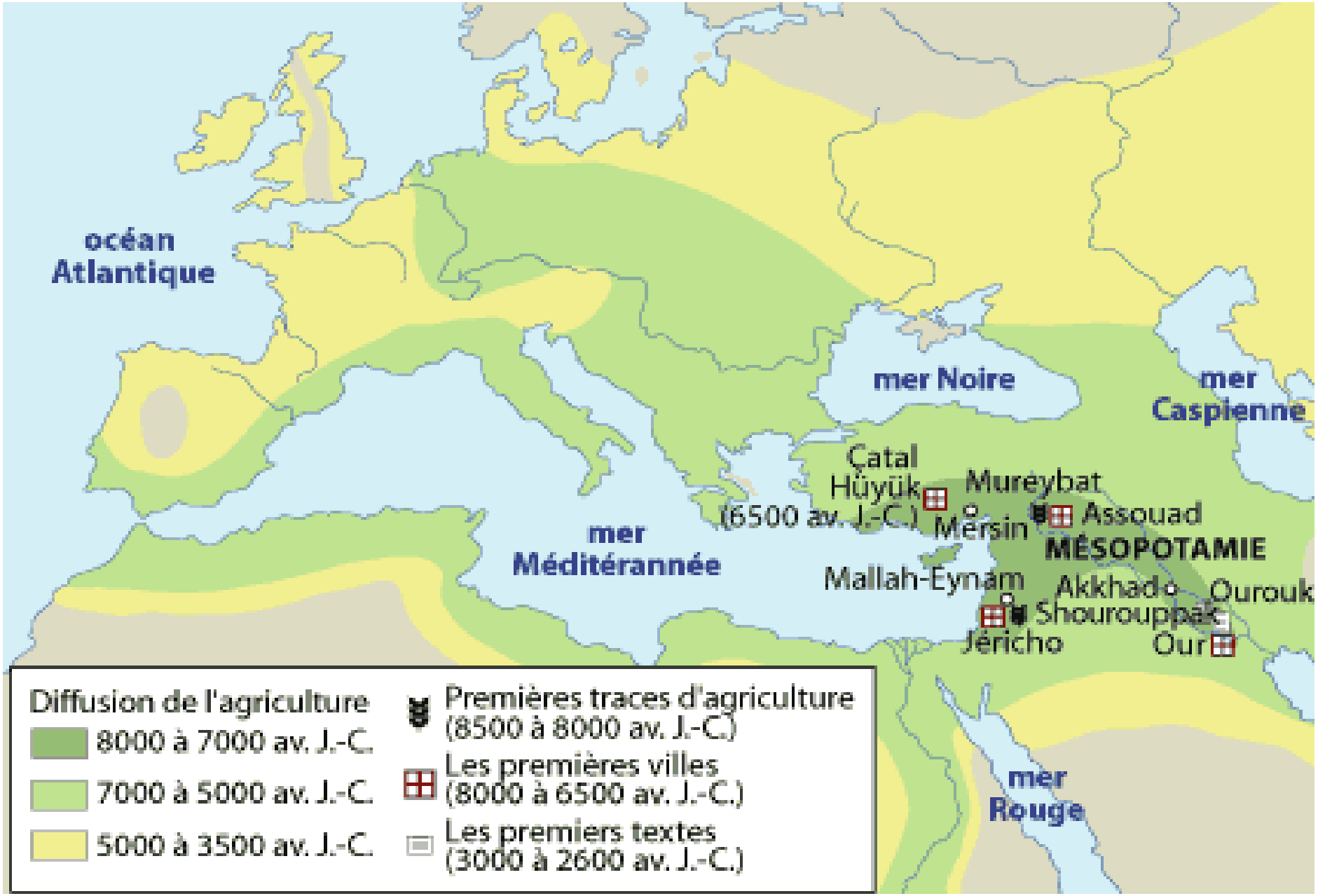
océan Atlantique
mer Noire
mer Caspienne
mer Méditérannée
mer Rouge
Çatal Hüyük
(6500 av. J.-C.)
Mureybat
Mersin
Assouad
MÉSOPOTAMIE
Mallah-Eynam
Akkhad
Ourouk
Shourouppak
Jéricho
Our
Diffusion de l'agriculture
8000 à 7000 av. J.-C.
7000 à 5000 av. J.-C.
5000 à 3500 av. J.-C.
Premières traces d'agriculture (8500 à 8000 av. J.-C.)
Les premières villes (8000 à 6500 av. J.-C.)
Les premiers textes (3000 à 2600 av. J.-C.)

La consommation d'espace….. L'étalement urbain…..

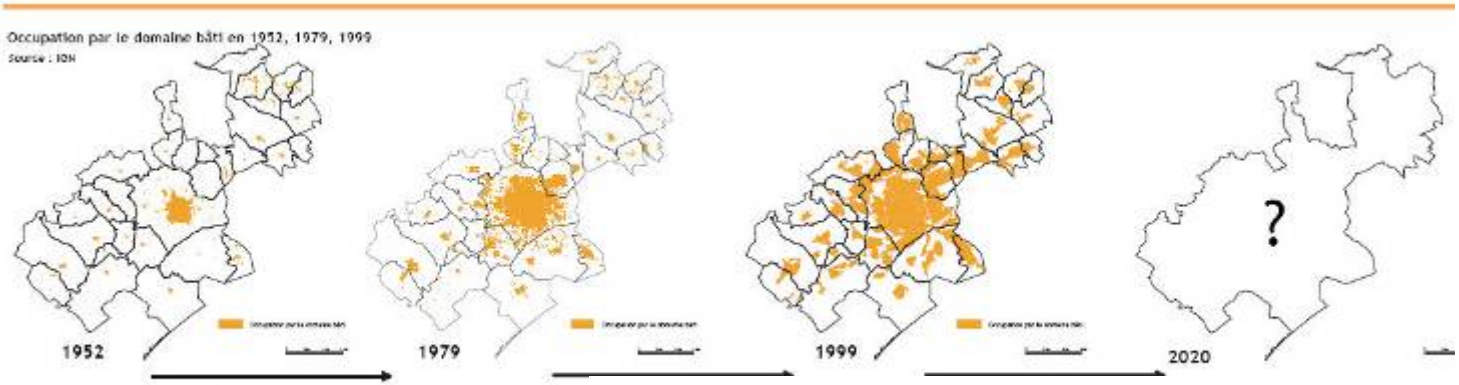

Depuis ces 30 dernières années, 1 habitant supplémentaire

=

800 m²

400 m² pour usage résidentiel

400 m² pour autres usages

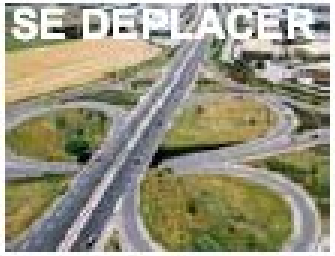

SCOT MÉTROPOLE
Étalement urbain et développement des réseaux

1 L'espace urbanisé a triplé depuis 1960

1960

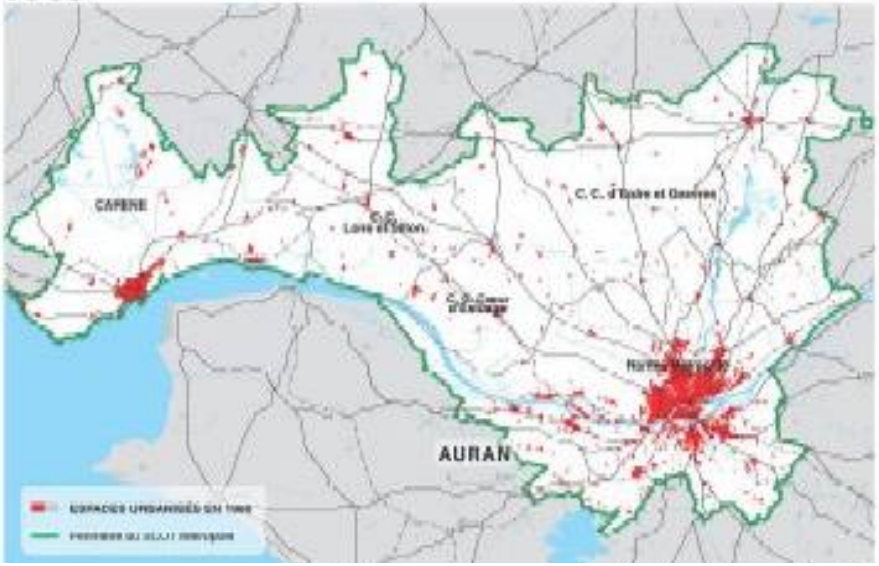

2004

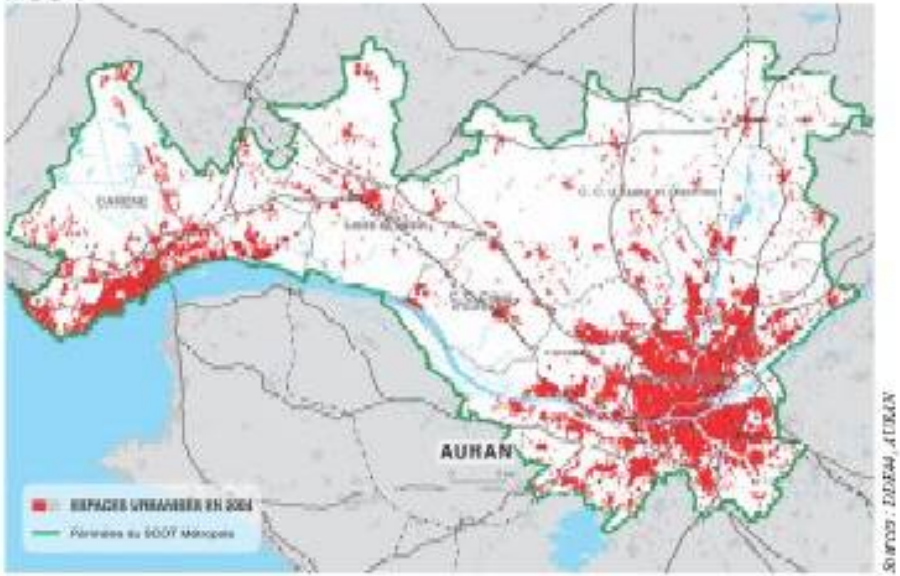

Sources : DDEA4, AURAN

Évolution comparée de la population et des espaces urbanisés sur le territoire métropolitain (base 100)

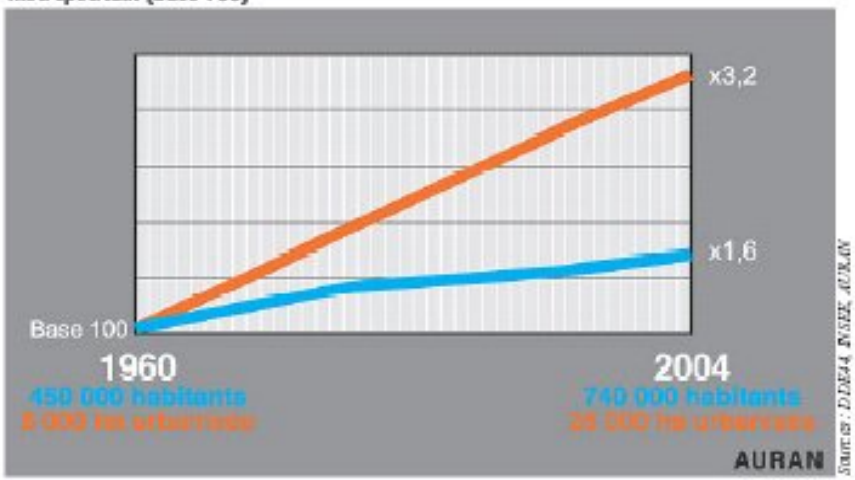

Sources : DDEA4, INSEE, AURAN

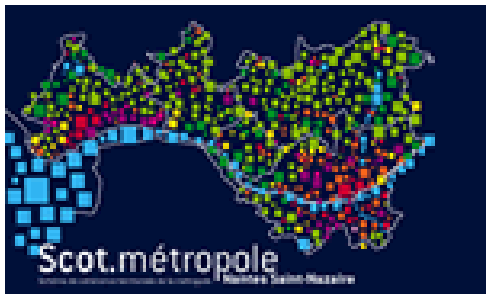

L’agriculture et la planification : les enjeux

Equilibre et organisation territoriale : la protection et la mise en valeur des espaces ouverts périurbains sont une manière d’organiser une ville durable.

Développement économique: emplois directs et indirects…, économie au cycle long…nécessite lisibilité foncière…

Identité: paysage, gastronomie, savoir-faire, produits agricoles…

Cohésion sociale: besoin de nature en ville, loisirs de proximité…

Fonctions environnementales: contribuer à l’équilibre écologique du territoire… au maintien et à la restauration de la biodiversité sauvage et domestique…, à la réhabilitation des sols…, contribuer à la réduction mondiale des émissions de gaz à effet de serre…

!

Le choix du SCoT (situation au 1er janvier 2010)

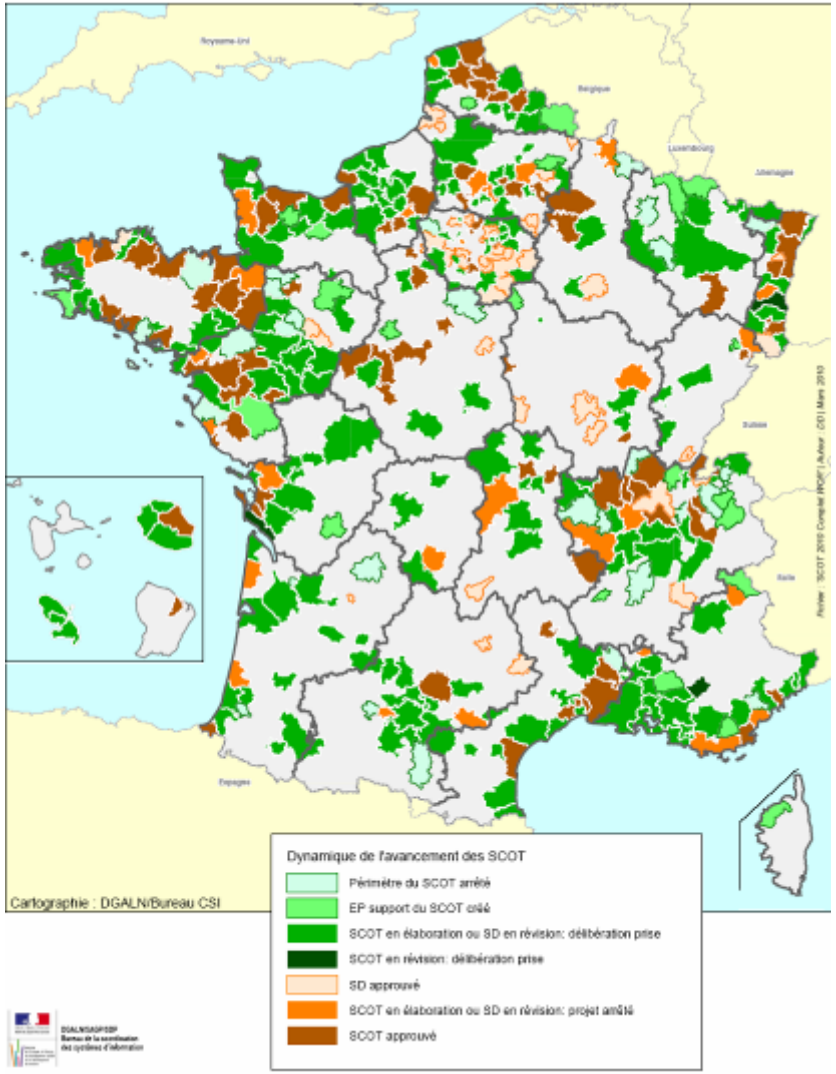

2 – AgriSCoT

Une chance, Scot Témoin

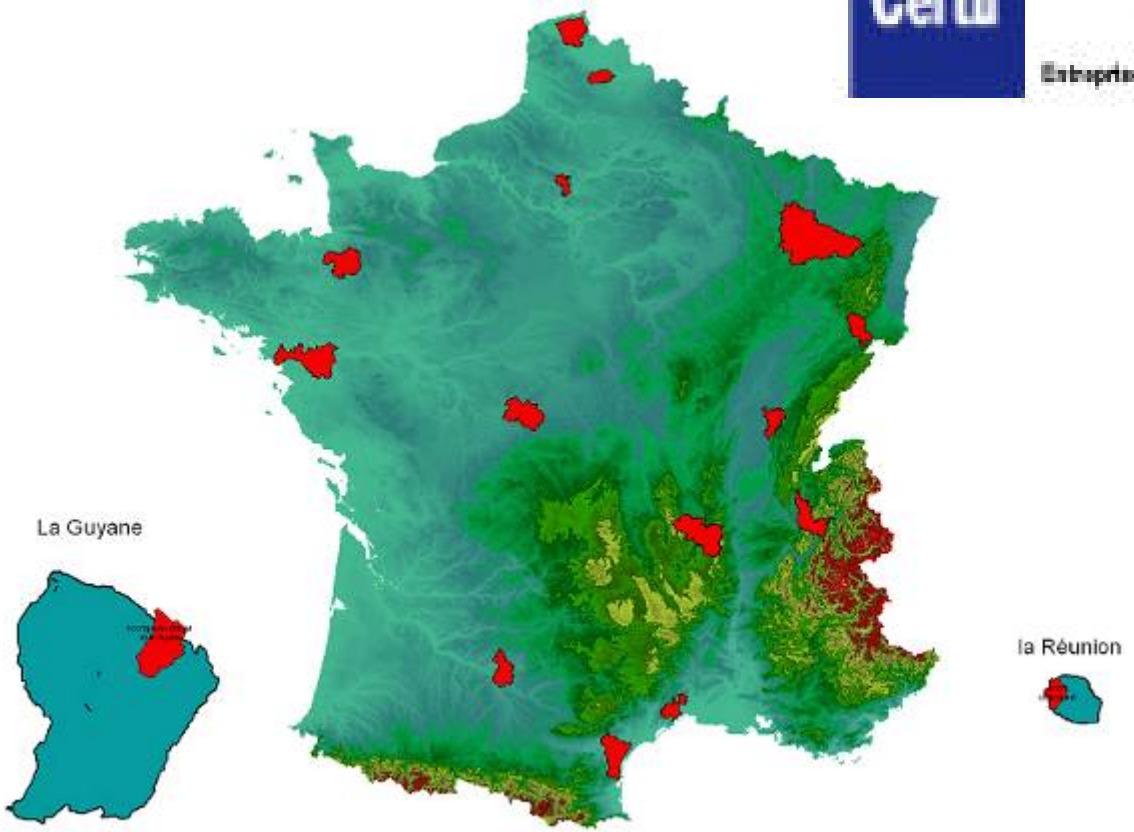

http://www2.urbanisme.equipement.gouv.fr/actu/scot/accueil.htm

AgriSCoT, un travail partenarial – 2006 à 2009

Certu

Terres en villes

Adayg
Ville et terroir solidaires, terres d'avenir

METROPOLE Rennes

AURAN

L'ouvrage et son guide aux éditions Certu – mai 2009

L’effet AgriSCoT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre
Ministère de l'espace rural
et de l'aménagement du territoire

Datar

l'Europe s'engage en France
avec le FEADER

3 - La démarche proposée…

Un nouveau regard porté sur les espaces agricoles…

Qui s'appuie sur des valeurs:

- Une figure territoriale claire et pédagogique qui structure le projet
- La multifonctionnalité de l'agriculture
- L'armature verte

Privilégie trois entrées …

- les espaces agricoles
- les activités agricoles
- les types d'agriculture

Pendant toute la durée du processus

- de la sensibilisation et la mobilisation des acteurs politiques, professionnels et associatifs …
- à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'efficacité du SCoT

… en six étapes

1. Sensibiliser et mobiliser les acteurs professionnels, politiques et associatifs
2. Organiser la concertation et co-construire la gouvernance
3. Réaliser un diagnostic agricole et identifier les enjeux majeurs du territoire
4. Elaborer un projet politique et le traduire dans le document d'orientations générales
5. Mettre en oeuvre le SCoT
6. Evaluer le SCoT

Un nouveau regard porté sur les espaces agricoles…

inverser le regard …

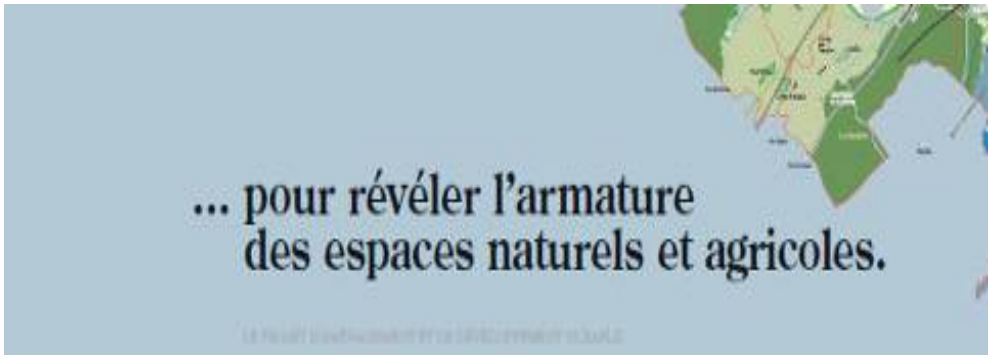

La ville et la campagne imbriquées

Le territoire agricole, composante majeure du SCOT

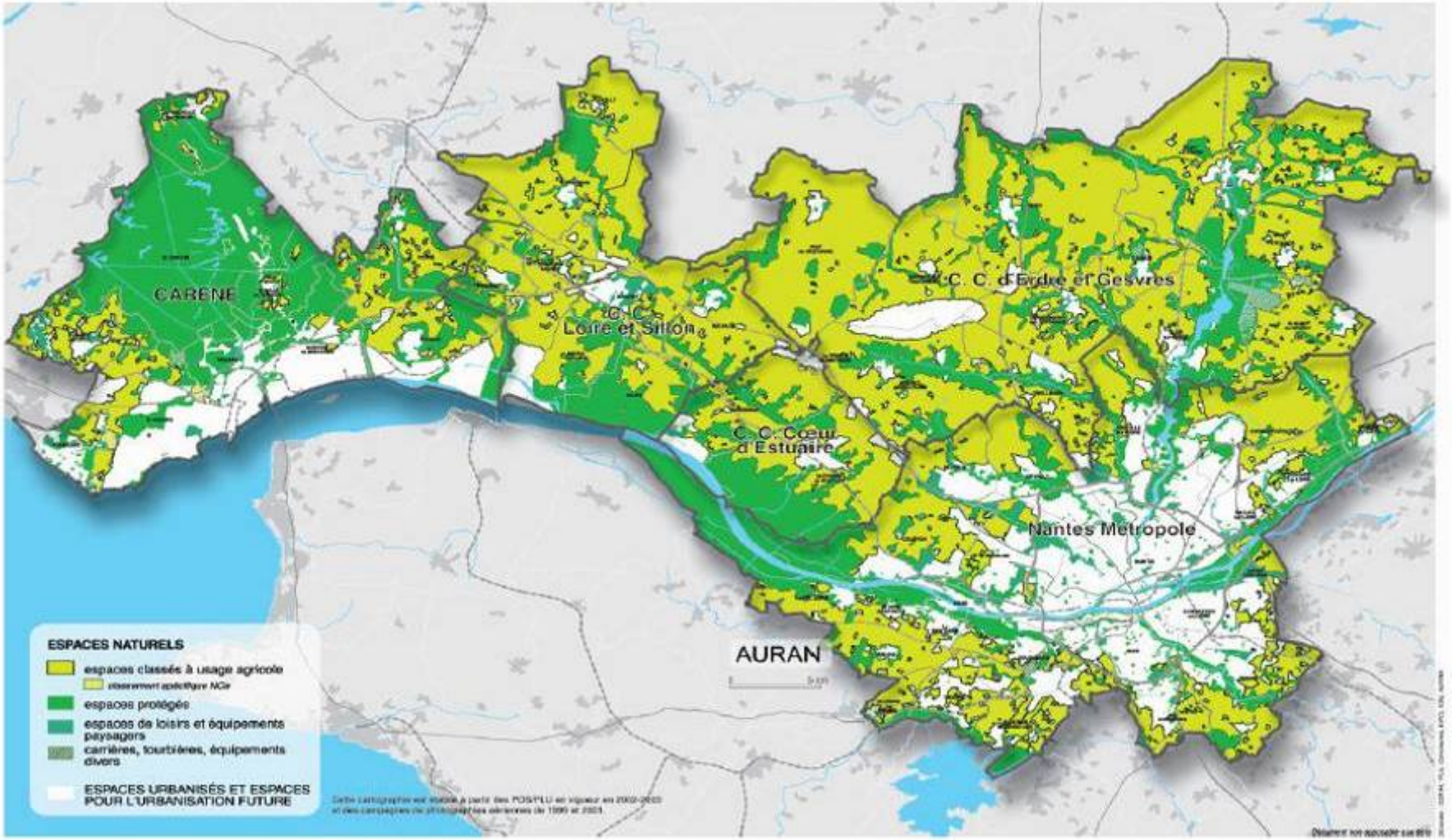

Un nouveau regard

« Le SCoT reconnaît le **caractère tout à fait central** des questions agricoles dans la stratégie de développement du territoire » NANTES SAINT NAZAIRE

« **La nature et l'agriculture ne sont plus les variables d'ajustement de l'extension urbaine** mais des enjeux de préservation et de valorisation qui conditionnent l'attractivité du territoire à long terme » MONTPELLIER

« **Les espaces naturels et agricoles ne sont pas des «espaces en réserve» mais des espaces ressources** qui, outre leurs qualités paysagères, sont dotées d'une dynamique économique et sociale propre » LA NARBONNAISE

« **Les espaces agricoles et naturels** ne constituent pas des réserves foncières pour l'urbanisation mais de **véritables armatures qui structurent le territoire** et assurent la pérennité de son attractivité » REUNION TCO

Des valeurs

Une figure territoriale claire et pédagogique qui structure le projet

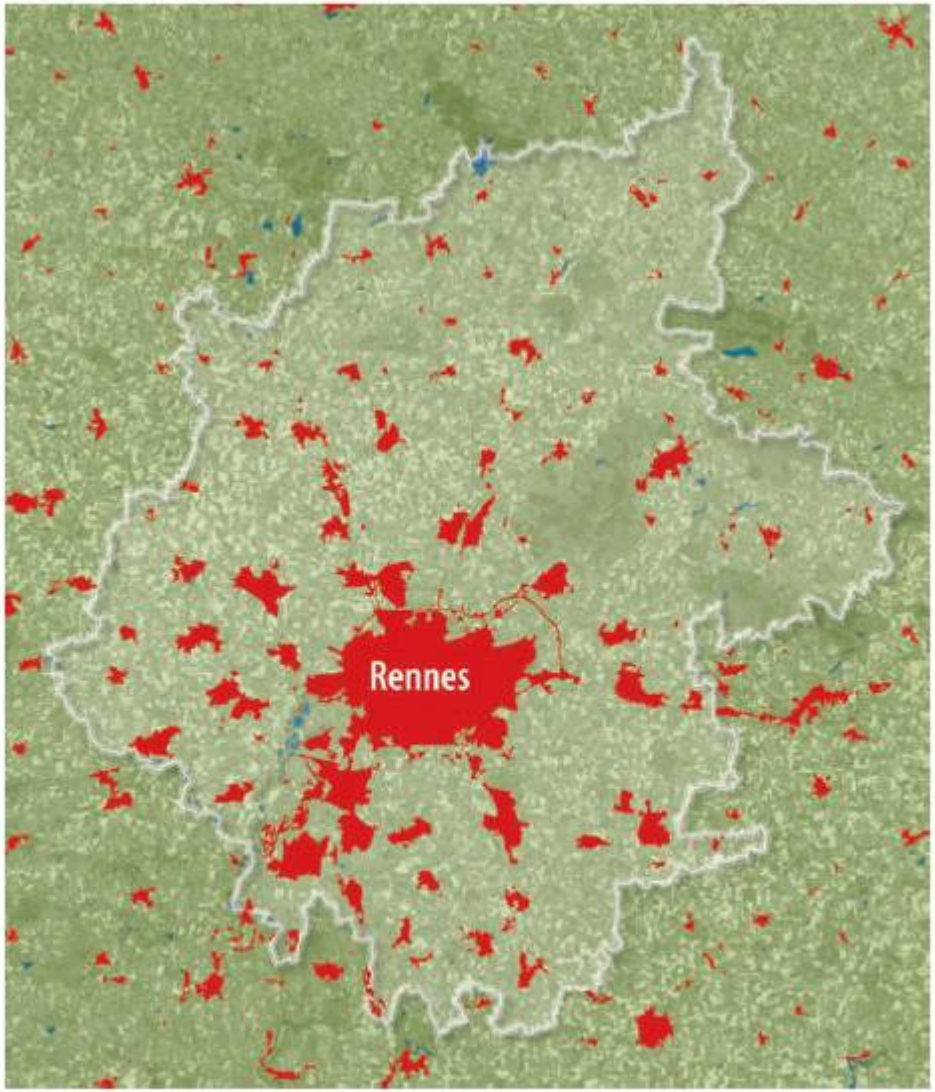

La ville-archipel
Source : Audiar-COSTEL

Des valeurs

La multifonctionnalité de l’agriculture

Des valeurs

L'armature des espaces naturels et agricoles…

SCoT Agglomération de Montpellier

Armature des espaces naturels et agricoles

- patrimoine boisé et garrigues
- terroirs agricoles
- milieux littoraux et vallées

Loi littoral

- espaces proches du rivage
- espaces naturels remarquables

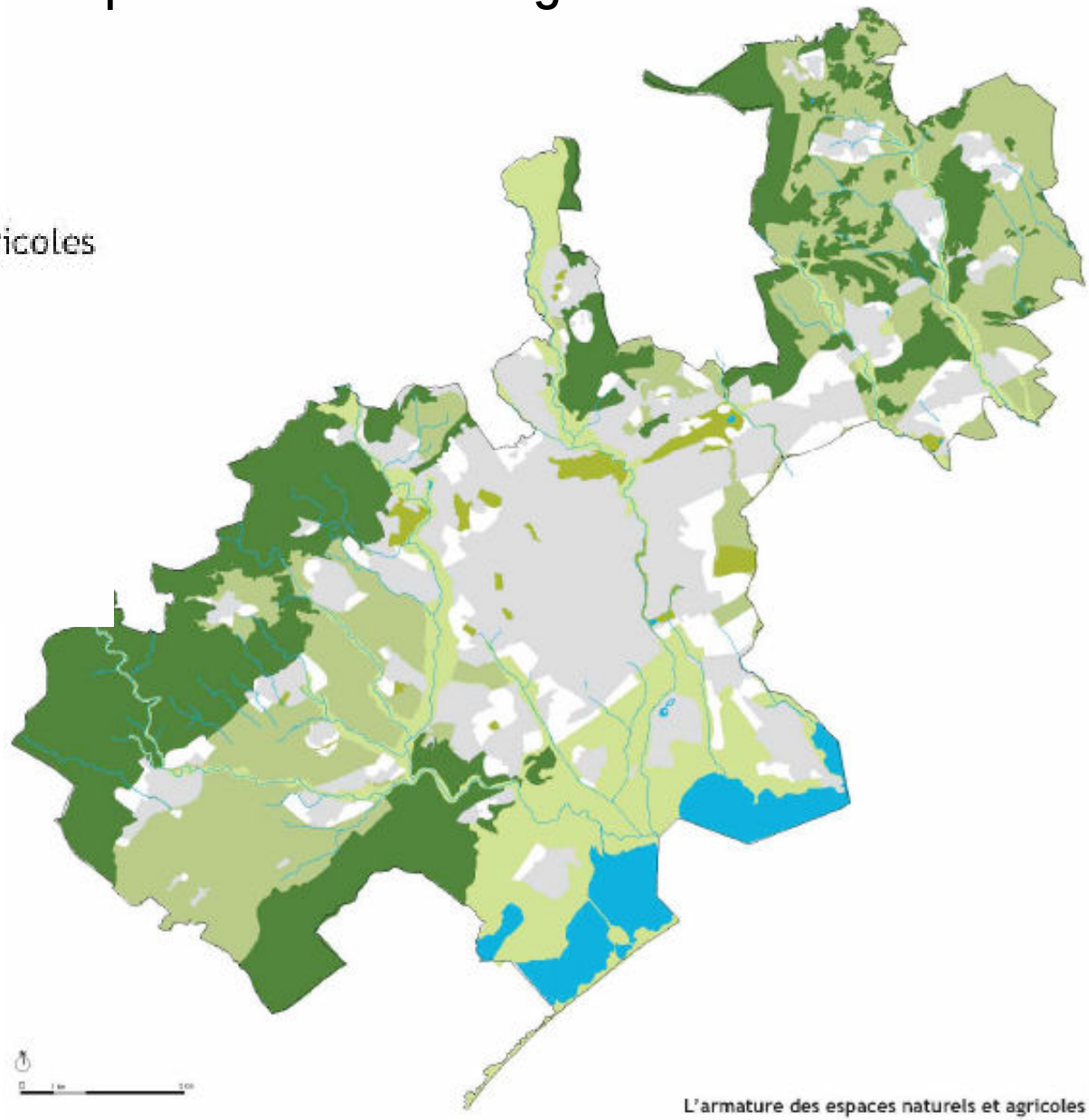

L'armature des espaces naturels et agricoles

Montpellier Agglomération

Des valeurs

Armature verte et bleue …

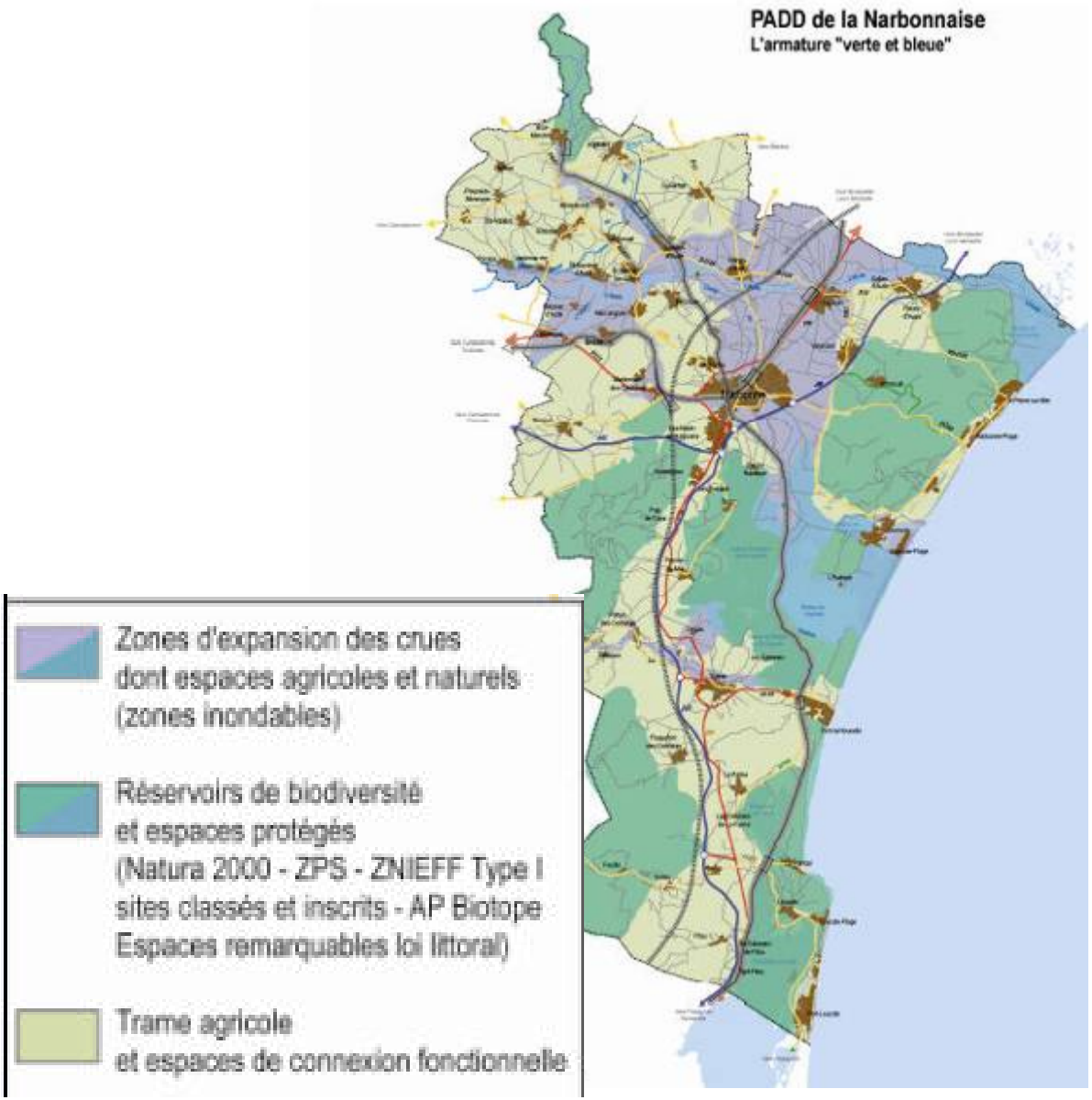

Des valeurs

mais …

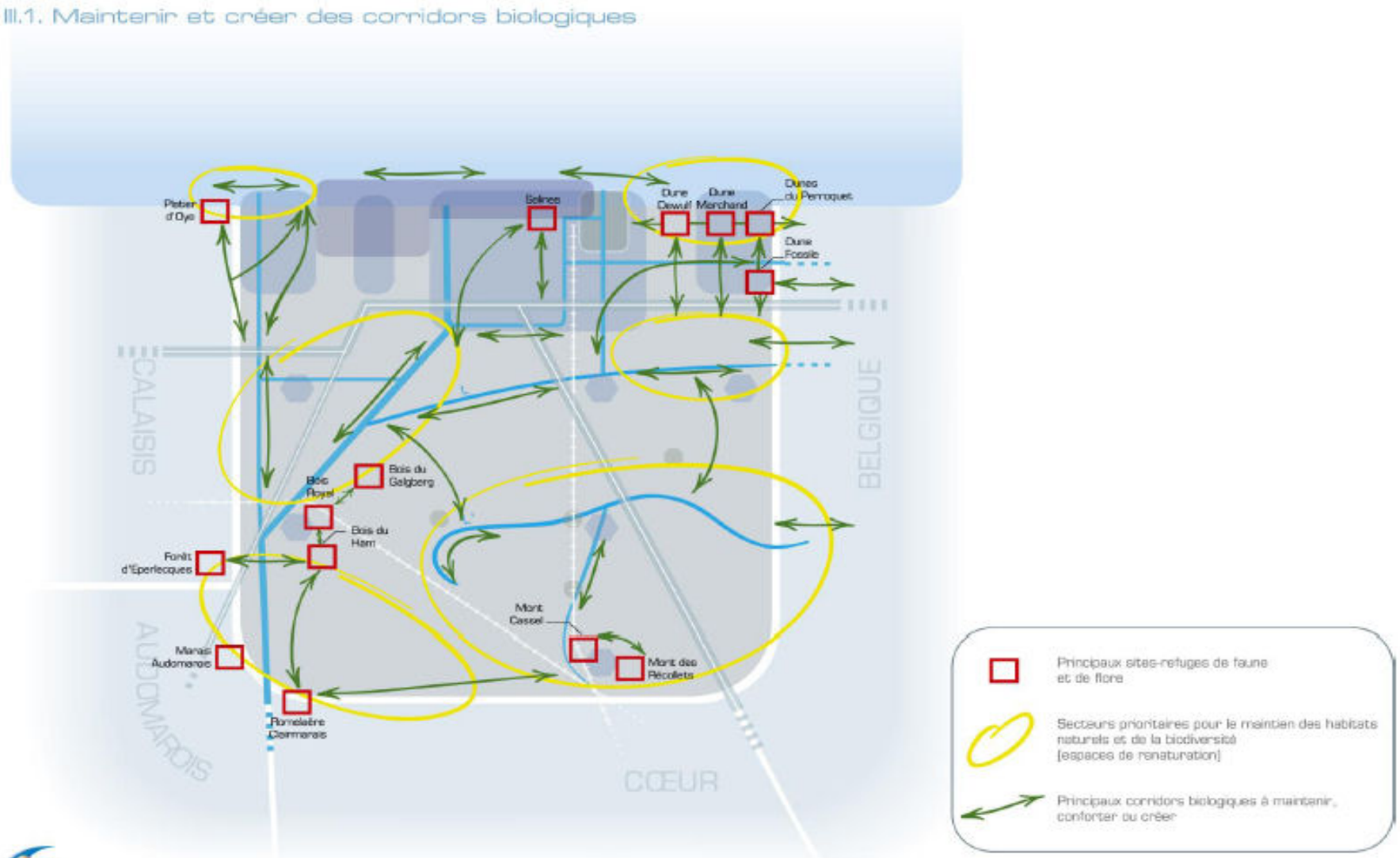

Trois entrées

Un nouveau regard porté sur les espaces agricoles…

Qui s'appuie sur des valeurs:

- Une figure territoriale claire et pédagogique qui structure le projet
- La multifonctionnalité de l'agriculture
- L'armature verte

Privilégie trois entrées …

- les espaces agricoles
- les activités agricoles
- les types d'agriculture

Pendant toute la durée du processus

- de la sensibilisation et la mobilisation des acteurs politiques, professionnels et associatifs …
- à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'efficacité du SCoT

Trois entrées

Un projet agricole émergent mais encore peu lisible…

•Espaces agricoles: notion prédominante, entrée conventionnelle de la planification; afficher les priorités en matière de préservation des espaces agricoles;

Trois entrées

Un projet agricole émergent mais encore peu lisible…

•Activités agricoles: le fonctionnement au quotidien des exploitations et les contraintes des exploitants; témoigne d'une écoute des milieux professionnels

Trois entrées

Un projet agricole émergent mais encore peu lisible…

•**Agriculture et ville:** quel type d'agriculture privilégier? Quels types de relations avec la ville? Partir de l'agriculture réelle, co-construire des objectifs partagés en donnant une place forte au monde agricole, qualifier l'agriculture souhaitée. La notion la plus « politique »

Pendant toute la durée du processus

Un nouveau regard porté sur les espaces agricoles…

Qui s'appuie sur des valeurs:

- Une figure territoriale claire et pédagogique qui structure le projet
- La multifonctionnalité de l'agriculture
- L'armature verte

Privilégie trois entrées …

- les espaces agricoles
- les activités agricoles
- les types d'agriculture

Pendant toute la durée du processus

- de la sensibilisation et la mobilisation des acteurs politiques, professionnels et associatifs …
- à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'efficacité du SCoT

Une démarche en 6 étapes

1. Sensibiliser et mobiliser les acteurs professionnels, politiques et associatifs
2. Organiser la concertation et co-construire la gouvernance
3. Réaliser un diagnostic agricole et identifier les enjeux majeurs du territoire
4. Elaborer un projet politique et le traduire dans le document d'orientations générales
5. Mettre en oeuvre le SCoT
6. Evaluer le SCoT

1. Sensibiliser et mobiliser les acteurs politiques, professionnels et associatifs

- Développer un argumentaire fort pour amener une nécessaire prise de conscience.
- Sensibiliser les acteurs pour les faire adhérer à la démarche.

Elus	Agriculteurs	Habitants
• Garantir la prise en compte de l'ensemble des composantes et des activités du territoire, sans en négliger aucune • Connaître et comprendre les attentes des agriculteurs comme des usagers des espaces agricoles, permet de prévenir des conflits d'usage et d'intérêts • Rechercher un développement équilibré et harmonieux du territoire relève de leur responsabilité • Écouter, concerter pour élaborer un document d'orientation partagé, donc plus facile à mettre en œuvre • Orienter la démarche dans le sens de l'intérêt général, en connaissance de cause	• Proposer un projet pour l'agriculture • Faire valoir la dimension économique des espaces agricoles et défendre les espaces stratégiques • Expliquer les fonctionnalités des espaces pour limiter les contraintes susceptibles de porter atteinte à l'activité agricole • Pousser à la prise en compte du thème et porter des propositions d'ordre plus général pour permettre aux agriculteurs de prendre leur place dans le territoire • Entendre les attentes de la société à l'égard de l'agriculture	• Participer à la construction de leur cadre de vie • Exprimer leurs attentes en matière de paysages, d'environnement, d'habitat, d'espaces de loisirs, d'alimentation et de santé… • Exprimer leurs attentes en matière d'agriculture et définir le type d'agriculture qu'ils souhaitent • Valoriser un « patrimoine collectif »

2. Organiser la concertation et co-construire la gouvernance

- Développer un processus territorial
- Associer le monde agricole… mais pas seulement
- Investir des lieux: les commissions « économie », les commissions « environnement », les groupes spécifiques agricoles

Tout au long du processus d'élaboration du SCoT…

Pérenniser cette collaboration dans le suivi et l'évaluation du SCoT

Concertation et gouvernance, une transgression des pouvoirs traditionnels ?

La concertation inscrite dans les « gènes » du SCoT implique de la part des élus une certaine remise en cause des systèmes traditionnels de décision et de pouvoir, au profit d'une ouverture vers une approche plus partagée de l'aménagement du territoire qu'il leur faut accepter.

De la part des acteurs cette approche implique qu'ils ne privilégient pas exclusivement leurs intérêts particuliers, mais qu'ils soient disposés à prendre en compte des points de vue différents des leurs.

Des concessions faites de part et d'autre, relèvent d'une posture nécessaire à adopter pour pouvoir co-construire le projet et envisager sereinement sa gouvernance.

Rallye SCoT de Lorient

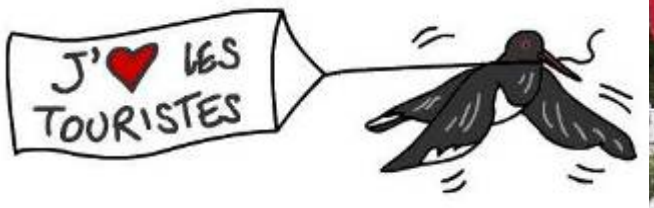

3. Réaliser un diagnostic agricole et identifier les enjeux majeurs du territoire

- Poser les bases du dialogue entre ville et agriculture.
- Combiner différentes méthodes de diagnostic.
- Croiser les regards, aboutir aux enjeux…

SCoT de Métropole Nantes - Saint Nazaire

4. Élaborer un projet politique (PADD) et le traduire dans le document d'orientation générales (DOG)

Les grands thèmes à traiter pour le projet agricole:

- Protéger les espaces agricoles
- Prendre en compte l'activité agricole
- S'exprimer sur le type d'agriculture souhaitée

4. Élaborer un projet politique (PADD) et le traduire dans le document d'orientation générales (DOG)

**** Adopter une écriture compréhensible par tous

Le PADD exprime le projet politique du territoire, la stratégie. Il est important que son écriture soit intelligible par tous, et non réservée à un seul public de techniciens.
Le DOG a, quant à lui, une portée réglementaire ; les termes employés doivent être choisi avec soin ; la qualité « juridique » s'avère indispensable. A ce titre, une relecture du document par des spécialistes du droit de l'urbanisme est de nature à en sécuriser le contenu.

**** Rédiger un volet particulier concernant la problématique de l'agriculture et de ses espaces dans le PADD ?

La place des questions agricoles dans le PADD est souvent posée. L'affichage politique doit être clair. On peut aborder ces questions soit dans un volet économique, soit dans un volet territorial ou environnemental. Le projet agricole gagne cependant en force s'il est exprimé comme un volet à part du SCoT, pour mettre en avant sa multifonctionnalité économique, territoriale, environnementale, nourricière…, ce qui positionnent clairement ces questions au cœur des problématiques du SCoT.

**** Quel plan adopter pour le DOG ?

La rédaction du DOG est contrainte, entre déclinaison du discours politique et suivi du code de l'urbanisme qui précise, dans son article R 122-3, le contenu du DOG. Quel que soit le plan adopté par le DOG (Même plan que le PADD ou plan du R 122-3) les orientations doivent porter strictement sur les points abordés par cet article R122-3.

4. Élaborer un projet politique (PADD) et le traduire dans le document d'orientation générales (DOG)

Protéger les espaces agricoles :

- Des objectifs chiffrés pour économiser l'espace
- Lutter contre le mitage et limiter l'urbanisation diffuse
- Définir des limites à l'urbanisation et des espaces agricoles pérennes

4. Élaborer un projet politique (PADD) et le traduire dans le document d'orientation générales (DOG)

Prendre en compte l'activité agricole

- Traiter les conséquences de la mutation de certains espaces agricoles
- Protéger les sièges d'exploitation et l'activité agricole
- Fixer des objectifs relatifs à la desserte des espaces agricoles et à la circulation des engins

4. Élaborer un projet politique (PADD) et le traduire dans le document d'orientation générales (DOG)

S'exprimer sur le type d'agriculture souhaitée

- Priorités affichées
- Protection de certains espaces
- Le cas particulier du vin
- Agriculture et environnement : zone inondable
- Agriculture et circuits courts

4. Élaborer un projet politique (PADD) et le traduire dans le document d'orientation générales (DOG)

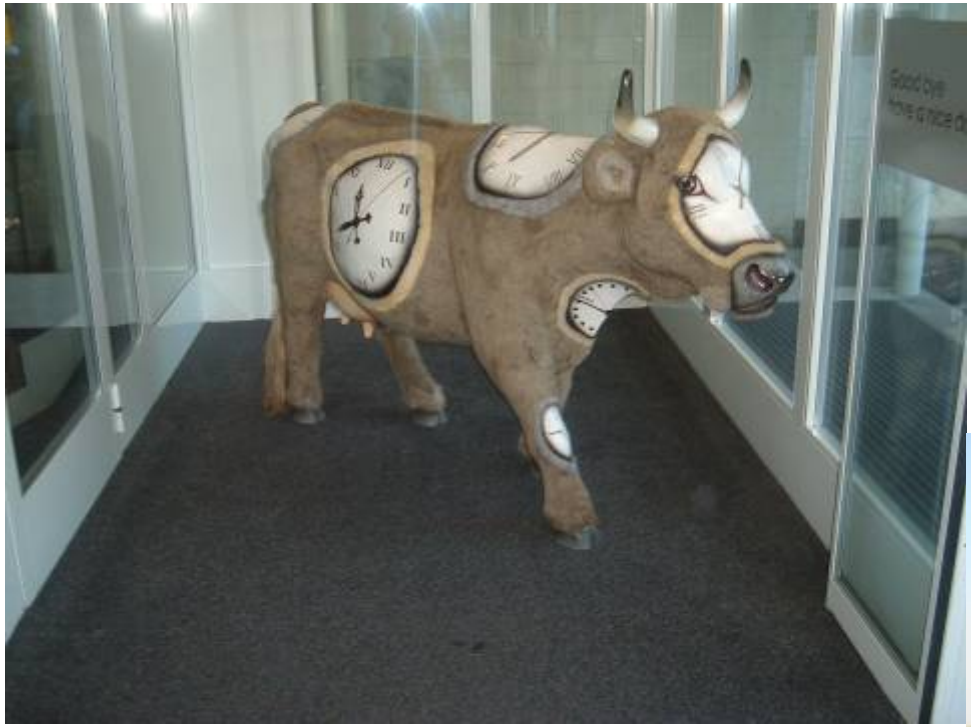

Entre agriculture
rêvée, réelle et souhaitée

4. Élaborer un projet politique (PADD) et le traduire dans le document d'orientation générales (DOG)

Entre agriculture
rêvée, réelle et souhaitée

4. Élaborer un projet politique (PADD) et le traduire dans le document d'orientation générales (DOG)

Entre agriculture
rêvée, réelle et souhaitée

4. Élaborer un projet politique (PADD) et le traduire dans le document d'orientation générales (DOG)

Entre agriculture
rêvée, réelle et souhaitée

5. Mettre en œuvre le SCoT

- Le PLU, outil privilégié du dialogue de proximité.

> Ainsi, la participation du maître d'ouvrage du SCoT aux révisions des PLU apparaît essentielle pour insuffler l'esprit du SCoT au cours du processus, mais aussi pour donner un avis final éclairé sur leur compatibilité.

- Conforter la gouvernance aux différentes échelles.
- Renforcer la protection des espaces agricoles.
- D'un partenariat ponctuel à la mise en place d'une politique « agri-urbaine » globale.

Prioriser les actions.

Le portage politique est essentiel.

Se donner les moyens de ses ambitions : agir.

Les limites du SCoT

Le SCoT ne peut pas tout, mais il définit un projet territorial auquel les acteurs agricoles doivent être pleinement associés.

C'est la reconnaissance indispensable d'une agriculture multifonctionnelle dans les enjeux locaux qui facilitera sa prise en considération dans l'ensemble des politiques locales concernées, dont celle de la planification territoriale.

Diffuser la démarche

- Présentation complète
- Présentation partielle
- Évocation

Bayonne — Présentations effectuées
Paris — Présentations effectuées et à venir
Vannes — Présentations à venir

- Moins de 50 personnes
- Entre 50 et 100 personnes
- Entre 100 et 200 personnes
- Plus de 200 personnes

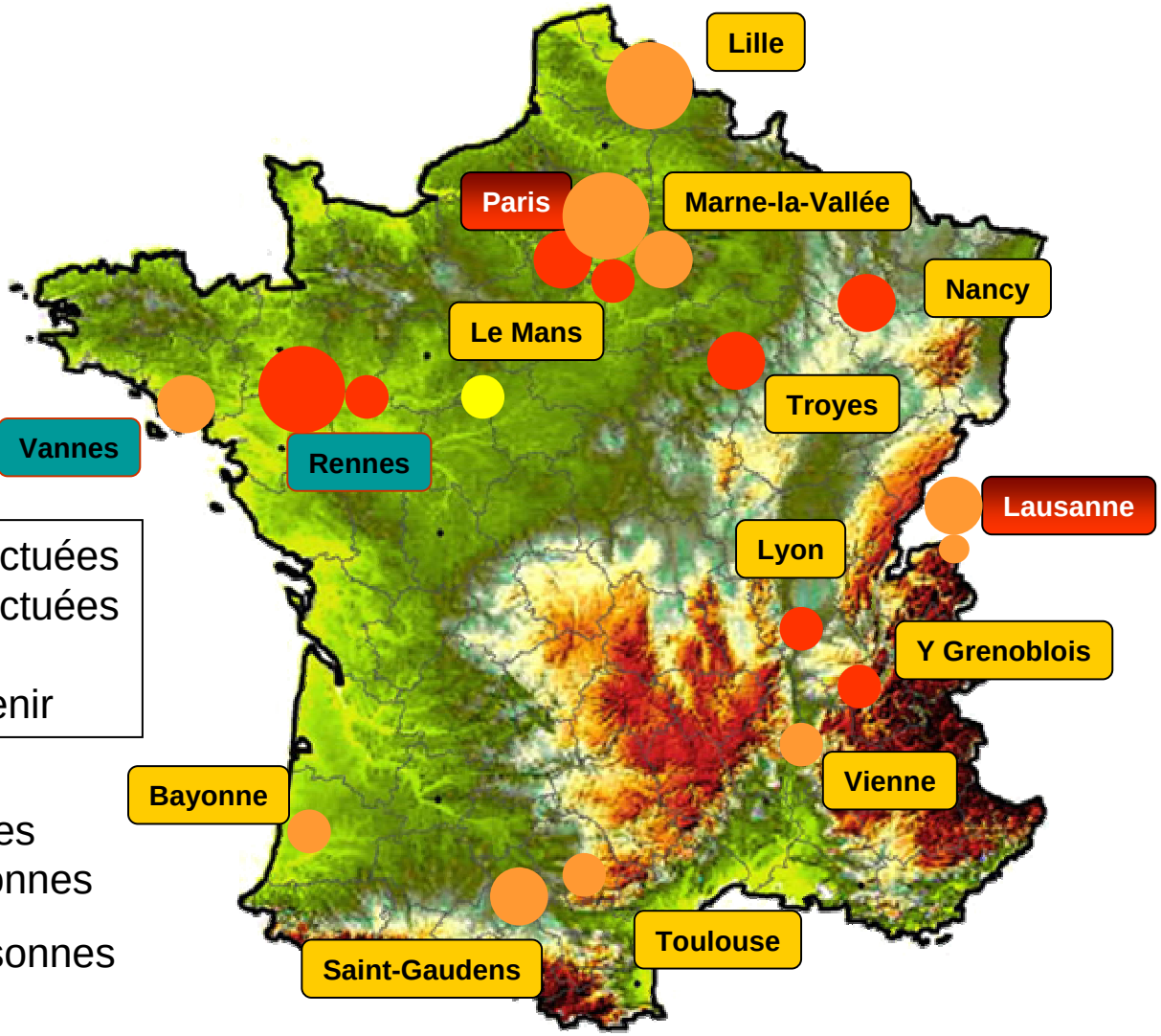

Approfondir la démarche

Terres en villes et ses partenaires ont choisi d'approfondir la démarche dans quatre directions :

1. La trame verte et et l'armature verte : quelle prise en compte de l'agriculture ? Quelle traduction dans le SCoT ?

2. Les différents types de diagnostics agricoles et l'analyse fonctionnelle francilienne : comparaison et enrichissement.

3. Les modalités de protection des espaces agricoles dans les SCoT, notamment les zonages et leur articulation avec les autres outils disponibles.

4. Formes urbaines et agriculture.

La formation test

Jour 1

- Matinée : les fondamentaux
- Après-midi : gouvernance et diagnostic

Jour 2

- Matinée : PADD
- Après-midi : DOG Définir des limites à l'urbanisation et des espaces agricoles pérennes

Jour 3

- Matinée : Mise en oeuvre, évaluation SCoT, évaluation de la formation

Merci de votre attention

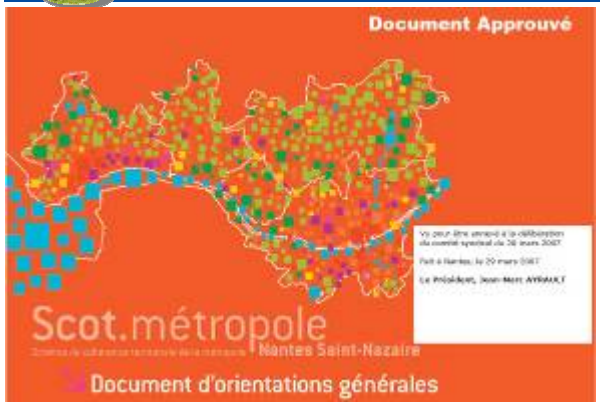

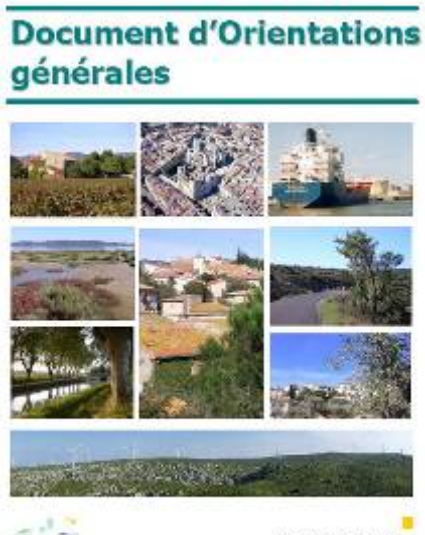

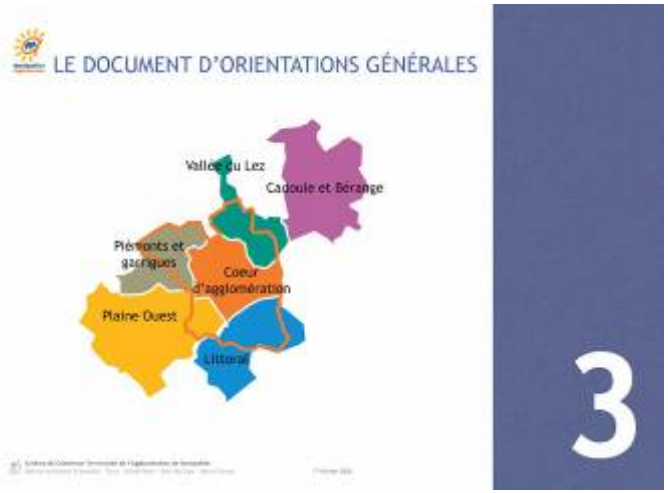

Communauté Pays de Thelle

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE THELLE

SCOT

Pays de Montbéliard

Pays de Rennes

SYNDICAT MIXTE DU SCOT